

LECTURE DÉCOUVERTE N° 48

La flottille du roi Louis XI

Par Pierre AUDIN, membre de la SAT

Grâce aux lettres écrites par Louis XI, nous savons que charpentiers et fabricants de bateaux de Loire veillaient à entretenir pour le roi une véritable flottille, probablement ancrée au « port de Saint-Côme ».

Louis XI effectuait souvent une partie du trajet entre le château de Plessis et sa résidence de chasse de Bonaventure (à Huismes)¹ en bateau, jusqu'au Bec-du-Cher et parfois même en continuant par la Loire jusqu'à La Chapelle-sur-Loire. Pour améliorer son confort durant le voyage, il avait fait construire en 1478 une « galiote pour aller sur la Loire », avec cabine longue de 2 toises et large d'1,5 toise (4 mètres sur 3 mètres) avec cheminée, deux châssis de bois vitrés, une table, des tréteaux et des escabeaux². La toue cabanée, le bois, les clous, les crampons de fer (tolets ?), avirons, toile à faire une voile, bâtons, cordages..., avaient coûté 80 livres³. Manœuvrée par Jean Angibault et ses vingt « nautoniers », cette galiote, alors neuve, était également utilisée pour transporter les chiens du roi⁴. Le nautonier Florentin Duchesne est également cité, comme Guillaume Soudée, pour avoir mené le roi sur la Loire de Tours à Maillé (Luynes) « pour la chasse »⁵.

Outre la galiote, un autre bateau, dit « grand chaland », est décrit comme possédant « une maison de bois toute chambrillée (garnie de lambris) éclairée par deux belles verrières de chacune 3 pieds de large (1 mètre). C'est le vitrier de Tours, Gilles Jourdain, qui a posé ces verrières, ainsi que trois panneaux « à mettre dans la chambre du grand chaland du roi »⁶. Le chaland est le plus important des bateaux de Loire, il peut atteindre une trentaine de mètres de long et transporter jusqu'à 80 tonnes de marchandises. Louis XI pouvait l'utiliser pour transporter des chevaux, ou une escorte armée. Ce type de bateau était assez lent et nécessitait parfois, à contre-courant, d'être halé.



Fig.1- Une toue cabanée à fenêtres, sur la Loire (cliché Duch gege, 2008).

¹ Bonaventure, dont il ne subsiste que quelques vestiges, se trouvait dans le parc de l'actuel château d'Uzage. Voir Audin (P.), « Des rendez-vous de chasse de Louis XI », *BSAT*, 2020, p. 208-210.

² Cimber (L.), « Extraits des comptes et dépenses de Louis XI », *Archives curieuses de l'histoire de France...*, 1^{ère} série, t. I, Paris, 1834, p. 105.

³ A N, KK 64, f° 153.

⁴ Douët d'Arcq (L.-C.) « Trois comptes de la chambre de Louis XI, 1478-1481 », *Comptes de l'hôtel des rois de France aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Renouard, 1865, p. 354.

⁵ Douët d'Arcq (L.-C.), *Trois comptes...*, et Cimber (L.), *Extraits...*, p. 98. Le nautonier Florentin Duchesne est également cité, comme en 1478 Guillaume Soudée, qui a mené le roi -sur la Loire- de Tours à Maillé, « pour la chasse ».

⁶ Douët d'Arcq, p. 361.

Les archives municipales d'Amboise nous rappellent qu'en 1473 les échevins de la ville firent à la hâte nettoyer le pont et la ruelle Saint-Simon car ils avaient appris que le roi devait, depuis le château, y passer pour « monter en son chaland et descendre la Loire »⁷.

Le capitaine des « naulx du roi », Briant du Quenelet, reçut comme gages des trois-quarts de l'année 1478 la somme de 1500 livres (soit environ 1500 € par mois). Guillaume Beaulicol fut récompensé pour avoir transporté « dans son bateau les archers de la garde », pour 64 sous, le nautonnier Julien Millet (le capitaine du bateau qui va transporter le cardinal Balue) a fait passer et repasser au port Saint-Fiacre (?), « dans sa galiote et autres bateaux, de chez Monseigneur de Bourbon (le gendre de Louis XI, qui réside au Plessis) les archers de la garde qui étaient avec le roi »⁸. Le nautonnier Jean Aucheron obtint 45 livres « pour avoir mené par eau durant le mois de septembre 1478 le roi et vingt-cinq personnes, durant onze journées, à La Ménitrié (où le roi René d'Anjou avait fait construire un manoir pour sa seconde épouse Jeanne de Laval, à mi-chemin entre Saumur et Angers, en Maine-et-Loire), et pour avoir ramené un grand bateau dans lequel le roi était, « ainsi que deux petites sentines qui ont servi à sonder l'eau devant ledit bateau »⁹ (à cause des basses eaux de septembre).

L'année suivante deux autres équipages, de quatorze hommes pour l'un et de trente-six hommes pour l'autre, ont « passé chiens et chevaux tout le long du jour »¹⁰. René Mégret a mené en février huit personnes dans la galiote royale, des Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire) à Tours et retour¹¹. Plusieurs nautonniers ont conduit les archers de la garde ainsi que la garde-robe du roi, de Chinon à Candés, quatre-vingts arbalétriers et deux-cents traits ont été transportés de Tours à Orléans, et quelques jours plus tard à nouveau soixante-neuf arbalétriers et trois mille traits ont effectué le même trajet¹². En septembre 1479, vingt-quatre mariniers ont été engagés « sur le grand bateau pour passer et repasser le roi et son entourage ».



Fig. 2-Un chaland de Loire, sans cabane, destiné au transport de marchandises, chevaux, soldats...

Louis XI, qui souffrait d'hémorroïdes lorsqu'il restait longtemps à cheval, choisit de plus en plus souvent, en vieillissant, de se déplacer en bateau, bien plus confortablement qu'en carrosse. Il pouvait écrire, dicter des lettres à son secrétaire particulier, manger, dormir..., tout en étant vraisemblablement protégé depuis la rive par ses fidèles Écossais. Si l'eau était trop basse, il faisait creuser un canal, si elle était en crue, il n'hésitait pas à faire démonter une partie d'un pont pour que sa galiote puisse passer, si la rivière était gelée, il envoyait en avant des hommes pour briser la glace¹³.

⁷ Archives munic. Amboise, CC96, f° 18.

⁸ Douët d'Arcq, p. 361.

⁹ Douët d'Arcq, p. 352 et 362).

¹⁰ AN, KK 64, f° 51.

¹¹ Douët d'Arcq..., p. 357.

¹² Douët d'Arcq..., p. 390.

¹³ Cimber, *Extraits...*, p. 105.

En 1480 le roi fit construire, pour 12 livres, « une maison de bois sur un bateau, pour aller d'Orléans à Cléry-Saint-André, dans le Loiret¹⁴. Lorsqu'en décembre de la même année le cardinal Balue obtint d'être libéré, il fut transféré de Chinon à Tours puis installé dans la galiote royale, maniée par quinze mariniers commandés par le capitaine Julien Millet. De Tours il fut conduit à Maillé-Luynes pour une première étape, puis de là, en douze jours il atteignit Orléans en remontant la Loire. Le capitaine reçut un salaire de 6 livres, et chacun de ses hommes 3 sous 6 deniers par journée de travail¹⁵.

Lors de la crue du 26 juin 1481, la flottille royale fut appelée à l'aide : trente-neuf mariniers, en huit bateaux, transportèrent en urgence entre le château du Plessis et le pont Sainte-Anne, le roi, sa fille Anne de Beaujeu et les principaux officiers de l'Hôtel, « ainsi que plusieurs autres personnes qui se trouvaient au château, à cause de la grande crue de l'eau venue dans le Plessis ». Les bateliers transportèrent également du matériel et, le lendemain, les gens qui étaient de garde, « de peur d'une plus grande crue »¹⁶.

Loin de la Touraine, Louis XI pouvait réquisitionner des bateaux, comme il l'a fait sur la Seine et ses affluents, et il n'hésitait pas à les faire déplacer en chariots d'une rivière à l'autre. Une dépense de 1480 indique que le chef nautonnier Guillot Coquillard avait ainsi dû utiliser trois-cents personnes et deux chevaux pour tirer un bateau entre Corbeil (devenu Corbeilles en Gâtinais, près de Montargis, Loiret) et Paris : il s'agissait probablement de rejoindre la Seine, le plus rapide étant d'utiliser le Loing, dont le cours est resté navigable jusqu'au début du XVII^e siècle : Ferrières-en-Gâtinais n'est qu'à 15 km, Dordives à 20 km. Le transport ne pouvait guère se faire que sur des rouleaux de bois, troncs d'une dizaine de centimètres de diamètre bien régularisés, le bateau étant posé sur deux madriers placés dans le sens de la longueur¹⁷. En 1481 également, un bateau fut amené d'Arras par chariot jusqu'à l'étang de Gâtine (?) pour prendre un cerf (qui s'est réfugié sur un îlot ?)¹⁸.

¹⁴ Douët d'Arcq, *Comptes*, 373.

¹⁵ Cimber, *Extraits...*, p. 105

¹⁶ Douët d'Arcq, p. 392, d'après AN, KK 64, f° 153.

¹⁷ Douët d'Arcq, p. 369. Les expériences menées en Bretagne par Jean-Pierre Mohen et en Grande-Bretagne ont montré que deux cents personnes suffisaient pour déplacer un bloc d'une quinzaine de tonnes (des traces de chemins de bardage et de rails en bois ont été mises au jour en 1995 par Yannick Lecerf sur le site néolithique des Pierres Droites à Monteneuf, dans le Morbihan).

¹⁸ Douët d'Arcq, p. 392.